



CHARTRES
DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du lundi 18 mai 2026

DELIBERATION N°82/2026

FINANCES – CARRE D'ART – TARIFS DE LA COLLECTION MUNICIPALE PHOTOGRAPHIQUE 2026-2027

L'an deux Mil vingt-six, le 18 mai, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur David LE BORGNE, Maire, après avoir été convoqué le 12 mai 2026 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h37

Membres en exercices : 29

Présent(e)s : 28

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 1

Absent(e)s : /

Votants : 29

Présent.e.s (28) : M. LE BORGNE David, Mme BOUTEILLER Anne, Mme TONNELIER Jean-Yves, Mme JOALLAND Dina, Monsieur BOLZER Théo, M. RABEAU Olivier, Mme DAGORNE Jacqueline, M. BLOUIN Damien, Mme MAUTAENT Marie, M. DANGÉ Roger, Mme HÉLIN Alexane, M. CORDEIRO Dominique, Mme STRALKOWSKI Béatrice, M. BENDARRAZ Fathi, Mme SUHARD Jocelyne, M. ROUAULT Eric, Mme LEMOINE Nathalie (arrivée à 18h50), M. GIRAUD Paul, Mme GARNIER Katia, M. PLOTEAU Fabrice, Mme LEDUC Nolwenn, Mme BENTZ Nathalie, M. ROGIER-GUILLEROT Matthieu, Mme POULAIN Florence, M. ALLAIN Jérôme, Mme BONNET Catherine, M. DESPAS Jean-Pierre, M. LESBEC Patrick.

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs (1) :

Mme RUBAUD Karine donne pouvoir à Mme BOUTEILLER Anne

Absent.e.s excusée (/) :

Secrétaire de séance : M. CORDEIRO Dominique

La séance est levée à 19h45

N°82/2026 (7.10) : Finances – Carré d’Art – Tarifs de la collection municipale photographique 2026-2027

Rapporteur : M. Bolzer

Il est proposé de pérenniser la grille tarifaire du Carré d’art telle que proposé depuis 2024, afin de valoriser davantage la collection municipale et d’inciter à sa circulation sur le territoire. Des ventes de livres ou éditions spécifiques peuvent être réalisées. Dans ce cas, chaque partenariat fait l’objet d’une convention.

Pour rappel, le bilan de la saison 2025 est le suivant :

- *Collection #3 à la Médiathèque - Exposition du 24 avril au 28 juin 2025*

En écho au temps fort « La photographie page à page », dédié à l’édition photographique (du 24 au 26 avril), la médiathèque a accueilli une sélection de photographies issues de la collection. Cette troisième édition a regroupé douze photographies de douze photographes différent-e-s. La sélection a allié paysages et portraits en mettant l’accent sur le travail de photographes accueilli-e-s en résidence ces dernières années.

En 2026, le projet suivant est programmé :

- *Déambulation #5 – La collection municipale dans l’espace public du 19 mai à fin septembre 2026*

Une sélection inédite de photographies sera reproduite et présentée en extérieur, au Théâtre de Verdure. Il s’agira de la 5^{ème} édition de cette exposition estivale de la collection dans l’espace public. Cette année, un nouveau partenariat avec une classe de CM2 « Orchestre à l’école » coordonné avec l’école de musique et de danse Jean Wiener s’est noué : après avoir fait le choix de deux photographies au sein de la collection du Carré d’Art, les élèves créeront une composition en écho aux images. Un concert accompagnera l’inauguration de l’exposition le 19 mai 2026.

Propositions de tarifs 2026-2027 :

	2024/2025		2025/2026		2026/2027	
	Chartrain	Non chartrain	Chartrain	Non chartrain	Chartrain	Non chartrain
Emprunt fonds municipal : MOINS de 10 photos / 5 semaines	Gratuit	80 €	Gratuit	80 €	Gratuit	80 €
Emprunt fonds municipal : PLUS de 10 photos / 5 semaines	Gratuit	150 €	Gratuit	150 €	Gratuit	150 €
Mise à disposition valise pédagogique /structure	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Entrée exposition	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Visite en groupe exposition	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Atelier, rencontre...	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Vente éditions	Prix de vente public /éditeur					

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve les tarifs de mise à disposition de la collection photographique municipale et des activités du Carré d'art pour la saison 2026-2027 (ci-avant présentés) du 1^{er} juillet 2026 au 1^{er} juillet 2027.**

Pour extrait conforme

Le Maire



David LE BORGNE

Le Secrétaire

Dominique CORDEIRO

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le

ID : 035-213500663-20260518-DEL82_2026-DE